

# Les groupes de compétences

## © Une nouvelle organisation au sein de l'établissement

**Enjeu :** mettre en place pour chaque élève une progression plus personnalisée, adaptée à ses besoins spécifiques, tout en répondant aux exigences du *cadre européen commun de référence pour les langues*.

**Mise en œuvre :**

- constituer des groupes modifiables en cours d'année et indépendants :
  - de la série,
  - du statut de la langue choisie (LV1, LV2, voire LV3 pour certaines langues),
  - de l'organisation par classes ;
- aligner dans la mesure du possible les cours de chaque langue vivante pour permettre la constitution de ces groupes ;
- privilégier des effectifs réduits pour le travail sur les activités langagières orales ;
- encourager, le cas échéant, le regroupement d'élèves de lycées généraux, technologiques et professionnels du même secteur géographique.

## © Des modalités pédagogiques différentes

**Enjeu :** mettre en œuvre des progressions plus personnalisées dans des groupes plus homogènes pour travailler à son rythme chacune des cinq activités langagières (compréhension de l'oral, expression orale en continu, interaction orale, compréhension de l'écrit et expression écrite).

## Mise en œuvre

En début d'année, constituer les groupes :

- en établissant le profil linguistique de chaque élève dans chacune des cinq activités langagières, sur la base d'une évaluation élaborée par les équipes enseignantes ;
- en construisant une progression adaptée, en lien avec le *cadre européen commun de référence pour les langues*.

En cours d'année :

- dans chaque groupe, orienter le travail durant une période donnée, sur une activité langagière dominante, en s'appuyant sur une autre activité langagière mieux maîtrisée ;
- choisir de préférence une démarche de projet, adaptée à ce mode d'organisation, qui propose des situations et des activités donnant du sens aux apprentissages ;
- favoriser les échanges et la communication sans s'arrêter à la seule exigence de correction formelle de la langue ;
- permettre à chaque élève de passer d'un groupe à l'autre en fonction de ses progrès et de ses besoins, à partir d'une évaluation de ses acquis.